

Commune de DISSAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS**

L'an deux mil huit le trois avril à 20h30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur REMBLIER Louis, Maire.

**PRESENTS** : Monsieur Gérard ANDRE, Madame Françoise DEBIN, Monsieur Michel FRANCOIS, Monsieur Pierre BREMOND, Monsieur Damien AUBRION, Monsieur Olivier POUZET, Monsieur François ARANDA, Madame Annie LEGRAND, Madame Sophie SEGUIN, Monsieur Dominique LUSSEAU, Madame Annick PLUMEREAU, Monsieur Carlos FERREIRA, Monsieur Jean Claude RICHARD, Madame Marie France ROBIN, Madame Arlette BRISON, Madame Véronique PELOQUIN, Monsieur Aymeric DUVAL, Madame Marie France DUBOIS, Madame Denise KARAGUITCHEFF, Monsieur Sébastien PERE, Monsieur Alain SCHITTLY, Monsieur Jean Marie THEBAULT

**ABSENT** : néant

Madame Marie France ROBIN a été désignée secrétaire de séance.

**1- Affectation des résultats 2007(se reporter aux documents remis lors de la réunion)**

**2- Vote des taux d'imposition 2008**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les taux d'imposition pour 2008 soit :

<i>Taxes</i>	Taux 2007	Proposition 2008
Taxe d'habitation	10.64	10.75
Foncier bâti	11.17	11.28
Foncier non bâti	36.47	36.83
Taxe professionnelle	11.47	11.58

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ces propositions de taux d'imposition des quatre taxes locales pour 2008.

**3-Tarifs de l'eau et de l'assainissement**

Le conseil municipal, à l'unanimité vote les tarifs de l'eau et de l'assainissement comme suit pour l'année 2008:

<b>EAU</b>		<b>ASSAINISSEMENT</b>	
Prime fixe	26 euros	Prime fixe	20.20 euros
Redevance au m3	0.93 euro dont 0.049 pour la redevance prélèvement sur la ressource en eau	Prix au m3	0,57 euro

**4- BUDGET PRIMITIF 2008 - COMMUNE -SUBVENTIONS**

Sur proposition de Monsieur le Maire les membres du Conseil Municipal votent les crédits prévus au chapitre 65 du budget communal selon la répartition suivante

65736	Subvention CCAS		7417.05	
65736	Subvention Caisse des Ecoles		44599.44	
6574	Subvention aux associations (voir répartition ci après)		102901	
		fonct,	except,	Observations
	A croch et vous	650	50	
	ACCA	285		
	ACCOR			
	ADMR	1850		
	ADMR St Georges	350		
	Amicale des employés	310		
	Amicale des employés (étang)	1000		
	Amicale pongiste	500		
	Amis BVD	280		
	Amis du cyclisme	320		
	Assoc petits et grands	900		
	Basket	800		
	Carrefour de l'amitié	460		
	Club cynophile	250		
	Dissay loisirs	1700		
	CTL/Contrat Enfance Jeunesse Mourauderie	21000		+Acompte de 5000€ déjà versé
	CSD foot	2500	1400	
	Cté de jumelage	1500		
	Cté des fêtes	5000		
	Danse plaisir	300		
	Droits des femmes	180		
	Éclat	250		
	Espace chorégraphique			
	Espoir DISSAY/twirling	2300		
	Twirling	360		
	FNACA	230		
	FEPS	800		
	Judo	1700		
	L'espérance	1250		
	Les Francas	40000		
	ORLOJE			
	Prévention routière	76		
	Restos du cœur	450		
	SI	1250		
	Telethon			
	Tennis club	500		
	Théâtre	350		
	UCIAD			
	Crédits en réserve			10900
	<b>Sous TOTAL</b>	<b>89651</b>	<b>1450</b>	

<b>autres demandes de subventions</b>		
ADAEM Eurochestries 14,07,07		
Asso sécheresse 2003		
Ecole de musique de St Georges		
ICI LA BAS	400	
Réseau gérontologique		
Sri Lanka solidarité		
Taekwondo	500	
Val Frimousse achat jouets		
<b>TOTAL</b>	<b>90551</b>	<b>1450</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ces propositions de taux d'imposition des quatre taxes locales pour 2008.

### **5-Contribution du budget général au titre des eaux pluviales**

Considérant la nature partiellement unitaire du réseau d'eaux pluviales et les répercussions sur les installations du réseau d'assainissement de la commune, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de fixer forfaitairement la proportion des charges de fonctionnement et d'investissement qui fera l'objet d'une participation du budget général versée au budget annexe d'assainissement.

Monsieur le Maire précise que la charge financière supportée par le budget général de la commune au titre des eaux pluviales dépend de la nature des réseaux (totalement séparatifs, partiellement ou totalement unitaires).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

✓ Décide de fixer cette participation à :

11 % des charges de fonctionnement du réseau, amortissement et intérêts des emprunts exclus,  
Et 30 % des amortissements techniques et intérêts des emprunts.

Pour 2008, le montant de cette participation s'élève à 29374 euros et sera imputée au compte 65737 du budget général (et 7063 du budget assainissement).

### **6-Vote des budgets primitifs**

BUDGET	Investissement (équilibré en dépenses et à recettes à	Fonctionnement (équilibré en dépenses et à recettes à
Commune	2 846 305,23	2 173 454,00
Assainissement	898 369,95	219 064,75
Eau	256 359,66	333 844,61
Bâtiment location	253 779,72	42 000
ZAE Belardière	1 473 343,25	1 411 159,00
Camping	11 461,24	19 130,94

### **7- COMMISSIONS MUNICIPALES**

L'assemblée délibérante procède à la désignation des membres des différentes commissions municipales dont la composition est ainsi établie :

COMMISSION	COMPETENCES	RESPONSABLE	MEMBRES
Personnel	Fiches de postes Recrutement Carrières Notation Discipline	Louis REMBLIER	Gérard ANDRE Françoise DEBIN Michel FRANCOIS Jean Claude RICHARD Alain SCHITTLY Arlette BRISON Jean Marie THEBAULT Annie LEGRAND
Intercommunalité Finances	Relations avec la CCVVC et Pays du Haut Poitou Comptabilité et budgets communaux	Gérard ANDRE	Véronique PELOQUIN Aymeric DUVAL
Environnement et Cadre de vie	Réseaux et voirie Urbanisme et patrimoine Eco-citoyenneté	Françoise DEBIN	Alain SCHITTLY Jean Marie THEBAULT Dominique LUSSEAU Annick PLUMEREAU Annie LEGRAND Sébastien PERE Sophie SEGUIN  membres
Citoyenneté, Communication et grands projets	Grands projets Citoyenneté Communication	Michel FRANCOIS	Aymeric DUVAL Jean Claude RICHARD Annick PLUMEREAU Arlette BRISON (CCJ- Jeunes) Sophie SEGUIN (citoyenneté)
Education et solidarités	Scolaire et péri-scolaire Action sociale Enfance jeunesse	Annick PLUMEREAU	Annie LEGRAND (scolaire et enfance) Marie France ROBIN Jean Claude RICHARD Denise KARAGUITCHEFF Sophie SEGUIN Marie France DUBOIS
Développement économique, Commerce, Artisanat	Pôle économique/zone d'activités Centre bourg/Marché	François ARANDA	Damien AUBRION Carlos FERREIRA Annick PLUMEREAU Jean Marie THEBAULT Aymeric DUVAL
Vie associative et Animation	Culture et fêtes locales Sports, jumelage, tourisme	Pierre BREMOND	Jean Claude RICHARD Sophie SEGUIN Denise KARAGUITCHEFF Arlette BRISON Jean Marie THEBAULT (fêtes) Sophie SEGUIN Aymeric DUVAL

## **8-Convention de maîtrise d'œuvre au SIVEER**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le SIVEER , conformément aux dispositions du code des marchés publics (art.74 II et 29)et à ses compétences statutaires peut assurer la maîtrise d'œuvre pour les études et la direction des travaux suivants :

- renouvellement du réseau rue de Bellevue
- renforcement du réseau et bouclage route de la Fontaine d'Aillé
- renforcement du réseau à la Jonchère
- interconnexion à la Jonchère (St Cyr)
- renouvellement du réseau au Marais des Louardières.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- accepte de confier au SIVEER la maîtrise d'œuvre pour les études et la direction des travaux ci-dessus mentionnés
- accepte le cout de la mission de 10 638,22 € tel que précisé dans la convention annexée à la présente délibération
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre et tout document relatif à ce dossier.

## **9-Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle**

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- accepte de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne les missions de service de médecine professionnelle et préventive au profit du personnel de la commune
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre et tout document relatif à ce dossier.

## **10/Demande de remise de majoration et pénalités sur taxe d'urbanisme.**

Monsieur le Maire fait état d'une demande de remise gracieuse des pénalités liquidées à défaut de paiement à la date d'exigibilité des taxes, versements et participation d'urbanisme relative au permis de construire PC 095 04 W 0025 dont le montant est de 28 €.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante

- accède à cette demande
- charge le Maire d'en informer le Trésorier chargé de recouvrer la créance.

## **11 Convention ATLAS 2008-2010: renouvellement de la convention avec la CAF de la Vienne**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales qui permet à la commune de Dissay de percevoir une aide financière complémentaire (ATLAS=Aide aux Temps Libres Allouée aux Structure) aux Prestations de Services pour l'accueil de Loisirs Ados de la Mourauderie.

Le conseil municipal doit autoriser le maire à signer le renouvellement de cette convention conclue pour la période du 01.01.2008 au 31.12.2010.

Après délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement ATLAS avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement des aides financières pour l'accueil de Loisirs Ados de la Mourauderie pour la période du 01.01.2008 au 31.12.2010.

## 12 /Demande de minoration d'une facture d'eau.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°7 du 4 mars 2008 relative à une demande de minoration de facture d'eau et au rejet décidé par le conseil municipal. Il indique que le demandeur a présenté de nouveaux éléments justifiant le réexamen de cette demande.

L'assemblée délibérante, après délibéré et à l'unanimité

- accepte de minorer la facture d'eau de l'abonné n° 18 01 02536 d'un montant correspondant à 90 m3
- demande à Monsieur le Maire d'en informer le SIVEER, gestionnaire du réseau.

## Questions diverses

Agenda :

- réunion du CCAS le 8.04 à 18h30
- commission communication le 09.04 à 18h
- commission éducation et solidarités le 10.04 à 20h30
- commission voirie le 14.04 à 20h30
- assemblée générale du syndicat d'initiative le 21.04 à 20h30
- commission développement économique, commerce et artisanat le 24.04 à 20h30
- commission vie associative et animation le 15.04 à 20h30
- concert gratuit à la salle des associations le 9.04 à 20h30
- bal des chasseurs le 05.04
- conseil d'école Tony Lainé le 07.04 à 18h
- conseil communautaire le 11.04 à 18 h mairie de Jaunay Clan
- Pays du Haut Poitou le 10.04 à 18h30 mairie de Chéneché
- Prochain conseil municipal le 15.05 à 20h30